

JOURNÉE DU TIMBRE 1990

Les Services Financiers de la Poste

Dessiné par Patrick Cambolin

Imprimé en héliogravure

Format horizontal 36 x 22

50 timbres à la feuille
et carnet de 6 figurines

Vente anticipée le 17 mars 1990
dans les bureaux de poste temporaires
des villes désignées par la Fédération
des sociétés philatéliques françaises
pour organiser la Journée du Timbre

Vente générale le 19 mars 1990



Depuis le Moyen Age, la Poste affirme une vocation d'opérateur en matière de services financiers. Ainsi, durant des siècles, lettres et paquets confiés aux courriers royaux pouvaient contenir de l'argent ou des objets précieux. Mais c'est, toutefois, au siècle de la révolution industrielle - le XIX^e siècle - que l'État confie à la Poste ses toutes premières missions financières, marquant ainsi sa volonté d'intervention dans les domaines économique et financier.

Ainsi, les services financiers de la Poste voient véritablement le jour en 1817 avec la création du service des mandats. Plus tard, en 1881, dans un environnement social agité par d'importantes spéculations financières, la République propose

à la Poste de collecter l'épargne populaire : c'est le début de la Caisse Nationale d'Épargne (C.N.E.). En 1918, les pouvoirs publics créent le service des chèques postaux pour remplir, là aussi, une mission d'intérêt général : la vulgarisation de la monnaie scripturale. Par la suite, les services financiers étendent leurs compétences dans des domaines aussi divers que la prévoyance, la monétique, les valeurs mobilières, renforçant ainsi leur offre et leur compétitivité par rapport aux banques.

Aujourd'hui, entièrement situés en régime concurrentiel, les services financiers de la Poste occupent, avec trente millions de comptes et cinq cents milliards de francs de dépôts, une place

importante et originale dans le paysage financier français. De plus, ils manifestent avec fermeté leur volonté de toujours mieux servir la population française en commercialisant de nouveaux produits, de nouveaux services.

Qualité, neutralité, proximité et esprit de service public caractérisent aujourd'hui les services financiers de la Poste, légitimant de fait leur ambition de développer et rendant plus que jamais indispensable leur présence dans le monde de demain.